



TELEPHONE: (212) 421-1580	FAX: (212) 980-1512 / (212) 421-7826
A MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION	
DESTINATAIRE PRINCIPAL : CAB/1 -DG 8/1 -DG 8/3	CONFIDENTIEL
POUR INFORMATION : MD/2 -SG/4	
FAX: FC 418 /YH	DATE: 8 août 2014
	PAGE(S) :

Objet : Appréciation positive de M. Ladsous sur les Commissions régionales du HCDH

J'ai l'honneur de vous informer que mon ami, M. Anders KOMPASS, Directeur des opérations sur le terrain au Haut Commissariat pour les droits de l'homme (HCDH), vient de me téléphoner de Genève pour me confier ce qui suit :

- M. Hervé Ladsous, Secrétaire général Adjoint aux opérations de maintien de la paix, a envoyé un mail, en début de semaine à la MINURSO, avec copie au HCDH, exprimant une appréciation très positive sur le travail des Commissions régionales du Conseil National des droits de l'homme de Laâyoune et de Dakhla.
- Ces institutions sont décrites par M. Ladsous comme des organes qui travaillent librement et objectivement, et accomplissent leur mission de promotion et de protection des droits de l'homme de manière constructive et responsable.
- M. Ladsous y ajoute que ces Commissions sont capables de gérer et de régler, sur le terrain, les problèmes quotidiens des droits de l'homme.
- M. Ladsous reconnaît également que le rapport de Mme Pillay et de la mission technique du HCDH relatif au travail de ces Commissions était très objectif.
- C'est la première fois que le Secrétariat des Nations Unies reconnaît le bien fondé du travail effectué par les Commissions régionales. C'est également une première de la part de l'ONU, dans sa perception des réalisations du Maroc en matière des droits de l'homme au Sahara.

M. Kompass, de part son expérience sur le terrain, considère que les Commissions de Laâyoune et de Dakhla sont parmi les plus crédibles au monde, grâce à leur courage, leur indépendance, et surtout au soutien de leur mission par Sa Majesté Le Roi, que Dieu L'assiste.

Le mail de M. Ladsous appelle trois observations :

***Le témoignage sur la crédibilité du travail effectué par les Commissions régionales au Sahara marocain devrait être analysé à l'aune de son auteur, en l'occurrence M. Ladsous, qui n'est pas connu pour son penchant pro-marocain. Il intervient une semaine après la séance de travail tendue que j'ai eu avec lui - cf. M/FC no 390 du 29 juillet 2014 - .**

***Le courrier de M. Ladsous à la MINURSO est également important dans la perspective de l'arrivée au Sahara de la nouvelle Représentante Spéciale, Mme Kim Bolduc.**

***Cette appréciation fort positive conforte la pertinence de l'organisation par cette Mission du séminaire sur les Commissions régionales dans les régimes autonomes. Le livre contenant les actes de ce séminaire vous sera transmis, ainsi qu'aux Départements de l'ONU et aux organisations concernées, dès la semaine prochaine.**

Haute Considération,


Omar HILALE

Ambassadeur, Représentant Permanent

